

LE RESPONSABLE LEGAL du mineur **autorise** les initiateurs, personnels d'encadrement ou le responsable de compagnie, pendant le temps de présence au jeu d'arc du club ou celui du club organisateur de la manifestation,

- 1 : à prendre toute mesure nécessitée par son état de santé, entre autre, appel du SAMU, transport au service des urgences de l'hôpital le plus proche et à avertir M, Mme, Mlle (1) _____ au numéro de téléphone suivant : _____. Mobile : _____
- 2 : à entrer en contact avec le médecin traitant du mineur
Docteur : _____, tel : _____

LE RESPONSABLE LEGAL certifie que le mineur **a, n'a pas** (1) d'allergie déclarée.
Si oui, allergie à : _____

LE RESPONSABLE LEGAL du mineur **est averti** que les initiateurs, personnels d'encadrement ou plus généralement le responsable de séance peuvent être amené à toucher, filmer ou photographier le mineur pour rectifier une mauvaise position.

LE RESPONSABLE LEGAL du mineur **est averti** que l'image du mineur peut être utilisée par le club ou son représentant et que par conséquent nous en abandonne les droits.

LE RESPONSABLE LEGAL autorise le mineur ci-dessus désigné, à **effectuer des déplacements** avec un responsable des Archers de l'Aubance, un parent accompagnateur ou un membre de l'association dûment mandaté par celle-ci, dans le cadre de compétitions, d'évènements sportifs ou d'animations, pendant la saison sportive.

Fait à Mûrs-Erigné le : _____

Signature : (2)

Merci de joindre 1 photo d'identité et 5 enveloppes timbrées si vous n'avez pas d'E-Mail.

(1) : rayer la mention inutile

(2) : précédé de la mention manuscrite : « Lu et approuvé »